



Question sur le prêt fait a une société ?

Par **guillaumehenri18**, le **04/11/2023** à **20:03**

L'associé D compte prêter de l'argent à la société. Qu'est-il préférable de négocier :

différentes clauses dans le contrat de prêt qui prévoient l'obligation de rembourser l'intégralité du prêt en cas de manquement de la société aux obligations stipulées : pas de distribution de dividendes pendant 5 ans, obligations d'informations renforcées au bénéfice des minoritaires.
Une clause dans les statuts qui prévoit que les associés s'engagent à ne pas distribuer de dividendes pendant 5 ans ;
Une clause pénale dans un pacte d'actionnaires qui prévoit que si les associés A, B et C votent des distributions de dividendes, ils devront payer une somme équivalente au montant distribué (3 points par clause).

L'associé D société de private equity, etant minoritaire, beneficiant d'action de preference

BONJOUR et MERCI sont des maerques politesse CG du forum

Par **Marck.ESP**, le **05/11/2023** à **08:34**

BONJOUR,

Vous avez accepté des CGU, les salutations sont d'usage ici.